

- Termont exige une procédure d'enregistrement à l'arrivée et au départ au poste de garde chaque jour sur le site.
- Toute personne (par exemple : entrepreneurs, fournisseurs, visiteurs) doit avoir pris connaissance des règles de santé et de sécurité de Termont avant de commencer à travailler ou d'entrer dans l'installation.
- En attestant avoir lu les règles de santé et de sécurité, vous reconnaissez en avoir pris connaissance et vous vous engagez à les respecter.
- Toute personne entrant dans le terminal doit être en possession d'une carte d'identification portuaire délivrée par le Port de Montréal.
- Toutes les personnes doivent rester dans leur zone de travail respective.
- Tout plan de travail doit être communiqué à son superviseur ou au donneur d'ordre chaque jour avant le début des travaux.
- Toutes les activités à haut risque (espace clos, travail en hauteur, etc.) nécessitent des permis émis sur la plateforme Veriforce avant le début des travaux.
- Toute menace à la sûreté de nos installations maritimes sera prise au sérieux, et les autorités seront impliquées dans la gestion de l'incident.

# TERMONT

## Adresse

450 rue de boucherville  
Montréal, Canada  
H1N 3L6

## Téléphone

(514) 254-0526

## Sécurité

Terminal 52: (514) 237-2519  
Terminal 68: (514) 829-9248



Les mesures de sécurité pour les piétons doivent être strictement appliquées en tout temps.  
Tous les piétons doivent emprunter les voies piétonnes désignées et respecter toutes les zones interdites aux piétons.

# GUIDE SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

# TERMONT



Montréal, Canada

Termont s'engage à offrir un environnement de travail sécuritaire et exige que chacun adopte des pratiques de travail sécuritaire.



Le non-respect des règles, règlements ou exigences du site entraînera une enquête et pourrait mener à une interdiction d'accès aux terminaux Termont.



# RESPONSABILITÉS

Notre guide du site présente des renseignements essentiels pour votre santé et votre sécurité lors de votre visite. Veuillez le lire attentivement avant de commencer à travailler sur le site et le conserver pendant toute la durée de votre visite.

- Restez à l'écoute des annonces radio.
- Ne traversez jamais les blocs de conteneurs et respectez les sens de circulation.
- Ne vous immobilisez pas et ne vous garez pas dans la voie d'une RTG.
- Restez toujours à une distance de 10 pieds minimum des camions de ville/équipements de manutention.
- Ne circulez pas sous une charge suspendue.
- Ayez un contact visuel avec tous les équipements avant de vous engager.
- Limite de vitesse : 20 km/h.
- Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire en tout temps.
- Interdiction de toutes distractions (téléphone portable, tablette, écouteurs, livres, etc.).
- Gyrophare ou clignotants d'urgence en fonction dès votre entrée dans le terminal.
- Signalez tous les risques SST et déversements à votre supérieur.

# PIÉTONS

- Circuler uniquement dans les passages pour piétons.
- Avant de s'engager, s'assurer d'avoir un contact visuel avec les véhicules et les équipements.
- Éviter les distractions telles que les téléphones cellulaires, les écouteurs, les journaux, etc.
- Être conscient de son environnement en tout temps.



# ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Équipements de Protection Individuelle (EPI) approuvés par la CSA à porter en tout temps :

- Bottes de sécurité
- Vêtement de haute visibilité (CSA Classe 2, Niveau 2)
- Casque de sécurité
- Lunettes de sécurité (dans les aires de maintenance)

EPI supplémentaires (selon la tâche) :

- Gants de sécurité
- Veste de flottaison (pour une distance de 2 m du bord de l'eau)
- Équipement de protection contre les chutes (pour une hauteur de 3 m et plus)
- Détecteur de 4 gaz (dans les espaces clos)

# ATTENTES GÉNÉRALES

- La prise de photos, d'images vidéo ou de tout autre type d'enregistrement à l'intérieur ou à l'extérieur des terminaux est strictement interdite, sauf si vous avez obtenu l'approbation de la direction de Termont.
- Votre laissez-passer portuaire doit être porté de manière visible en tout temps et présenté sur demande.
- Votre laissez-passer portuaire est personnel et ne peut en aucun cas être partagé.
- La possession ou l'utilisation d'alcool ou de drogues sur les terminaux est strictement interdite.
- La violence verbale ou physique n'est en aucun cas tolérée.

- Termont requires a check-in/check-out procedure at the guard post each day on-site.
- All individuals (including contractors, suppliers, and visitors) must acknowledge Termont's health and safety rules before starting work or entering the facility.
- By confirming that you have read the HSE rules, you acknowledge that you are aware of all regulations and agree to comply.
- Anyone entering the terminal must possess a port identification card issued by the Port of Montreal.
- All individuals must remain within their designated work areas.
- Each work plan must be communicated to the supervisor/order giver each day before the start of work.
- All high-risk activities (such as confined space entry and work at height) require permits issued through the Veriforce platform before work begins.
- Any threats to the security of our maritime facilities will be taken seriously, and authorities will be involved in managing any incidents.

**TERMONT**

**Physical address**

450 street boucherville  
Montreal, Canada  
H1N 3L6

**Telephone**

(514) 254-0526

**Security**

Terminal 52: (514) 237-2519  
Terminal 68: (514) 829-9248



Pedestrian safety control measures are strictly enforced at all times.

All pedestrians must adhere to designated walkways and comply with all no-walk zones outlined in our traffic management plan.

# HEALTH & SAFETY SITE GUIDE

**TERMONT**

 Montreal, Canada

Termont is committed to providing a safe work environment for all and requires EVERYONE to prioritize safety in their work.



Failure to comply with site rules, regulations, or requirements may result in an investigation and possible ban from Termont sites.



# RESPONSABILITIES

Our site guide outlines information vital to your health and safety during your visit. Please read it carefully before beginning work at the facility and keep it with you for the duration of your visit:

- Listen for radio announcements.
- Never walk through container blocks; always follow designated traffic flow.
- Do not stop or park in an RTG lane.
- Always maintain a minimum distance of 10 feet from city trucks and handling equipment.
- Do not walk under a suspended load.
- Make eye contact with all equipment operators before proceeding.
- Speed limit: 20 km/h.
- Seatbelts must be worn at all times.
- All distractions are prohibited (cell phones, tablets, headphones, books, etc.).
- Emergency lights or four-way flashers must be turned on upon entering the terminal.
- Report all health and safety risks to your supervisor.



# PEDESTRIANS

- Use only designated pedestrian walkways.
- Make eye contact with vehicle and equipment operators before crossing.
- Avoid distractions (such as cell phones, headphones, newspapers, etc.).
- Be aware of your surroundings at all times.

# PERSONAL PROTECTIVE EQUIPMENT (PPE)

## PPE Requirements

CSA-approved PPE required at all times:

- Safety-toed shoes
- ANSI Class 2 high-visibility vest (bright-colored yellow or orange)
- Hard hat
- Eye protection (mandatory in maintenance areas)

## Additional PPE:

- Cut-resistant gloves
- Personal flotation devices (PFDs) (required when within 2 meters of the water's edge)
- Fall protection equipment (required for heights of 3 meters or more)
- 4-gas detector (required in confined spaces)

# GENERAL EXPECTATIONS

- Photography, video, or audio recordings within or outside the terminal are strictly prohibited unless authorized by Termont management.
- Your port pass must be worn visibly at all times and presented upon request.
- Your port pass is for personal use only; sharing it is strictly prohibited.
- The possession and/or consumption of alcoholic beverages or illegal drugs on the terminal is strictly prohibited.
- Firearms and other weapons are strictly prohibited.
- Violence and harassment will not be tolerated; all incidents will be taken seriously and investigated.